Table ronde : « standardisation des réseaux et besoins de long terme »

Avicca – Colloque THD 2015

Sylvain VALAYER – Directeur du Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique
2 avril 2015

10 ans d'expérience pour un service public local !

- **L.1425-1 : une compétence des collectivités**
  - Une organisation territoriale en cours : SMO, régie, SPL…
  - Une montée en compétence des structures
  - Une volonté d'engagement de long terme
  - 80 dossiers prêts à partir
- **L'objectif à terme du FTTH pour tous**
- **Un projet industriel et commercial**
- **Besoin de standardisation**

SYNDICAT MIXTE adn ardèche drôme numérique

Une responsabilité collective

- **Faire chacun sur son territoire, par plaque géographique et dans le temps, LE réseau de demain**

- **Une infrastructure essentielle pour tous les territoires : une vraie responsabilité**

- **Un enjeu comparable à celui des réseaux électriques**

- **40 ans que l'on a pas déployé un tel réseau d'infrastructures à l'échelle nationale**

Des choix de modèle pour l'avenir

- **Le choix français : une concurrence par les infrastructures**
  - Logique de maîtrise du client par la maîtrise de l'accès
  - Logique de la box propriétaire : délivrer les seuls services du FAI
  - Modèle économique étriqué pour l'opérateur de réseau non intégré
  - Nécessite une importante subvention (régime d'aides d'État)

- **Le modèle open-access**
  - Un réseau activé et ouvert
  - Concurrence sur les infrastructures / neutralité des réseaux
  - Modèle économique vertueux
  - Source d'innovation forte pour l'économie numérique

Quel dimensionnement ? Pour qui ?

- **Qui sait déployer un réseau FTTH en zone rurale à 70% en aérien ?**
  - Les opérateurs intégrés, FAI grand public ?
    - Conserver / reprendre des parts de marché
    - Réseaux peu ouverts aux nouveaux entrants et aux nouveaux usages
  - Les entreprises de TP, les équipementiers ?
    - Préserver les réinvestissements futurs
  - Les financeurs ?
    - Inciter au déploiement, sans trop dépenser
- **Au final, une forte tendance au sous-dimensionnement de l'infrastructure FTTH = limitation des usages potentiels et du modèle économique**

ardèche drôme numérique

Et demain ?

- **« Aurions-nous confié le déploiement du réseau électrique aux industriels de la bougie au début du siècle dernier ? »**

- **Qu'en pensent les utilisateurs de demain ?**
  - Opérateurs de services spécialisés (GP / BtoB)
  - Opérateurs MtoM, gestionnaires de réseaux : objets connectés, réseaux de capteurs, bâtiments / territoires / réseaux électriques intelligents…
  - Opérateurs de services publics numériques
  - …

- **L'électricité en 1930**

Nous vous engageons vivement à prendre l'électricité dont vous connaissez tous les bienfaits (commodité, propreté, possibilité d'installer à la ferme des machines électriques diverses, installations de petites industries locales, plus-value donnée aux immeubles, etc.). Ceux qui ne la prendront pas le regretteront par la suite. Il y a intérêt à donner son adhésion au plus tôt ; ceux qui n'auraient pas signé leur engagement avant le 15 Juin ne bénéficieront plus des mêmes avantages. Ils auront à payer non seulement les sommes fixes et proportionnelles, mais encore tous les frais du branchement toujours très onéreux plus une pénalité supplémentaire.

Un réseau pas cher à construire sera très coûteux à exploiter

- **« 1 fibre par maison » : 115% sur SRO-PBO**
  - + 10% population en 10 ans sur notre territoire.
  - Dimensionnement actuel de la boucle locale cuivre à 200%
  - Attention au remplacement des câbles en aérien, réalisation des extensions ultérieures en GC

- **« 1 seule fibre soudée dans les PTO »**
  - Si nécessité de souder la 2ème fibre dans chaque maison
  - Coût de 20 M€ pour ADN (350 personnes pendant un an)

- **La multiplication des petites armoires de rue**
  - Pérennité physique du réseau (10 à 15 ans)
  - Qualité du brassage
  - Problématique d'urbanisme
  - Difficulté d'extension à anticiper

Une pérennité essentielle

Les risques d'un dimensionnement à l'économie

- **Faible attractivité d'un réseau peu activé / peu activable (NRA dans NRO, collecte en propre vs LFO / FTTO vs CELAN)**

- **Ne pas pouvoir répondre aux nouveaux usages de demain sans avoir à réinvestir lourdement**

- **Générer de très coûteux travaux sur des réseaux en exploitation**
  - Rentrer dans chaque foyer, retirer en aérien, agrandir ou activer les armoires de rue

- **Un plan de financement favorable à l'investissement, sans soutien au réinvestissement (FANT ?)**

Un choc de simplification ?

- **Une très (trop) grosse prise de risque pour les collectivités**
- **Simplifier le contexte :**
  - Accès aux infrastructures tierces : love, tarification, ERDF ou Orange
  - Accès au financement (phases 1 et 2), puis du FANT ?
  - Réglementation : zone fibre, plan d'adressage, syndic…
  - Position commerciale des opérateurs
- **Se donner les moyens de ses ambitions :**
  - Un réseau pour aujourd'hui et pour demain

SYNDICAT MIXTE
ardèche drôme numérique

Merci de votre attention

www.ardechedromenumerique.fr

ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL

LA DRÔME
LE DÉPARTEMENT

Région RhôneAlpes